



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative : missions

Question écrite n° 18855

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de conseillers techniques et sportifs. Comme il est précisé dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, 1 680 agents de l'État sont placés auprès de fédérations sportives. Il souhaiterait connaître le nombre d'agents de l'État disposant du statut de conseillers techniques et sportifs, pour l'année 2012.

Texte de la réponse

Le nombre de conseillers techniques et sportifs (CTS) était de 1694 équivalents temps plein employés (ETPE) au mois de janvier 2012.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18855

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1776

Réponse publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8800